Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 7 (1939-1942)

Heft: 1

Artikel: Huguetan et John Law

Autor: Sayous, André-E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002652

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUGUETAN ET JOHN LAW

PAR

André-E. Sayous

Le marquis de Méjanes, collectionneur de beaux livres et de manuscrits rares, a laissé, il y a longtemps déjà, à la ville d'Aix-en-Provence une magnifique bibliothèque qui contient notamment une copie de cent trente et quelques lettres écrites par le financier John Law à partir de l'époque où il dut se retirer de la politique et de la finance (16 décembre 1720) jusqu'au 15 mai 1722.

Régulièrement, depuis quelques années, nous apprenons la publication prochaine de ces lettres, sans que rien ne nous permette de croire, jusqu'ici, qu'elles aient été éditées. Nul doute qu'elles aient de l'intérêt, toutefois plutôt pour l'histoire de Law après sa chute — petite histoire! — que pour celle du « système ». Elles démontrent — ce qui n'a rien à voir avec un « système » sérieux —, ses interventions de lui personnellement dans des affaires concernant la Compagnie; il voulait évidemment éviter des campagnes dangereuses dont le menaçaient des gens puissants. Seule, ou presque, sa dernière lettre, adressée au financier Rosenberg, a une portée plus large, mais le tableau très optimiste qu'elle contient sur l'amélioration de la situation générale de la France, est trop contredit par les conséquences évidentes d'une augmentation rapide et fantastique de la circulation des billets de banque — « inflation » de la pire espèce, dirions-nous —, de même que la souscription du capital social était trop fantaisiste — notre mot actuel serait : « fictive » —, pour ne pas mener nécessairement à une catastrophe : après avoir fait naître la confiance, il faut savoir la conserver, ce qui n'est pas possible, il est vrai, et c'est la perpétuelle excuse, même dans les circonstances les plus favorables, lorsque l'on se heurte à de puissants rivaux.

Quelques-unes des lettres de Law dont la copie est conservée à Aix ont, pour les Genevois, une valeur — j'allais dire : une saveur — particulière. Les originaux en ont été adressés à « M^r de Gueldenstein », que tout prouve, notamment sa présence alors en Danemark, n'être nul autre que Jean-Henri Huguetan, comte de Gyldensteen, et une seule autre lettre, à M^r de Mercière, encore un Huguetan, fils naturel de Jean-Henri. ¹

Dans l'une de ses lettres à Gyldensteen, Law a écrit : « J'estime beaucoup votre conversation ». Ils s'étaient donc rencontrés auparavant, et cela ne peut être qu'à Amsterdam ou, moins probablement, à Londres. Nous recoupons ainsi une observation d'Angliviel de La Beaumelle qui nous a mentionné le charme des entretiens d'Huguetan.

Dernis a, dans un autre manuscrit de la Bibliothèque municipale d'Aix, caractérisé « les manières de Law » de « douces, nobles et insinuantes ». Rien ne tend mieux à le prouver que le début d'une lettre qu'il a adressée à Huguetan, de Venise, le 18 avril 1721 : « Vous avez désiré de me voir et de m'être utile. Sans savoir vos sentiments sur mon sujet, j'ai eu les mêmes à votre égard, je vous ay rendu justice, j'ai soutenu votre caractère auprès du Régent, et j'ai pour vous l'estime et la considération que vous méritez. »

Un pareil langage peut étonner, à moins qu'il ne s'agisse de deux compères : le passé d'Huguetan était lourd ; Law, abandonné de tous, devait rechercher des appuis. En réalité, les deux se trouvaient rapprochés par leur haine commune vis-àvis de Samuel Bernard, qui, après des vicissitudes, se trouvait, à la chute de Law, plus riche que jamais, faisant avec ses enfants souche de haute noblesse. Joli appendix à nos deux articles du Bulletin sur Huguetan (1937) et sur la crise de 1709 à Genève (1938).

Evidemment, Huguetan avait transmis à Law des propositions, car celui-ci refusait expressément de «prendre de nouveaux enga-

¹ Eduard van Biema, Les Huguetan de Mercier et de Vrijhæved, La Haye, 1918, p. 13.

gements », et ce n'est pas sans motif qu'il ajoutait un mot aimable sur le Roi de Danemark, « faisant accueil aux étrangers qui voulaient s'établir chez lui ».

A l'automne de 1721, Law, en route pour l'Angleterre, passa par le Danemark. Huguetan, qui semble avoir fait un voyage à Hambourg pour le rencontrer, ne put le joindre, pas plus que le Roi de Danemark, le recevoir : il eut avis de se presser de gagner Londres, et, en crainte de cabales, s'y rendit dès la première occasion.

Huguetan, nous l'avons déjà montré, a exercé une grande influence sur l'orientation de Genève dans ses opérations financières avec l'étranger, et mérite une place de tout premier rang dans l'histoire économique de cette République vers le début du XVIIIe siècle. En le rapprochant de Law et montrant leurs sentiments réciproques d'amitié, nous complétons nos tableaux par des traits nouveaux et curieux.